

Rapport annuel 2022

2022 : Jubilée et nouvelle direction

En 2022, l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) a fêté ses 20 ans au Kursaal de Berne. Cet anniversaire a été célébré avec une année de retard en raison de la pandémie. L'un des points forts de la manifestation fut sans aucun doute l'intervention de l'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss, l'une des fondatrices de l'Obsan. Au niveau thématique, cette année encore, les soins de longue durée, la pénurie de personnel de santé, l'admission des fournisseurs de prestations ambulatoires et la santé psychique ont été des thèmes importants pour l'Obsan et ont suscité un vif intérêt. Au total, <u>10 publications</u> sont parues en 2022. Le volume des mandats a nettement augmenté par rapport à 2021, avec 84 demandes traitées. Cela s'explique notamment par une procédure coordonnée pour l'élaboration de différents cockpits cantonaux. De plus, la direction de l'Obsan a été repourvue au printemps : Marcel Widmer a pris ses nouvelles fonctions au 1er mai 2022.

20+1 ans de l'Obsan



Le jubilé a été animé par une première table ronde animée au cours de laquelle les participants sont revenus sur les débuts de l'Obsan (Ruth Dreifuss, l'une des fondatrices de l'Obsan, Peter C. Meyer, le premier directeur de l'Obsan et Thomas Zeltner, l'ancien directeur de l'Office fédéral de la santé publique OFSP). Le rôle de l'Obsan à l'avenir a, quant à lui, été discuté lors d'une deuxième table ronde (Lukas Engelberger, président de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), Georges-Simon Ulrich, directeur de l'Office fédéral de la statistique (OFS), et Linda Nartey, vice-directrice de l'OFSP).

L'équipe a présenté, à travers un choix de projets, la manière dont l'Obsan soutient la politique de la santé de la Confédération et des cantons. La manifestation s'est terminée par un message de clôture de Stefan Spycher et de Monika Diebold, tous deux anciens directeurs de l'Obsan. Perçue comme intéressante et divertissante, la manifestation a été un succès et a rencontré un écho très positif.

Âge et soins de longue durée

Les structures de soins de longue durée sont confrontées à des défis importants en raison du vieillissement démographique de la population. Au printemps, l'Obsan a publié des <u>projections sur les besoins futurs</u> dans les établissements médico-sociaux (EMS), les organisations d'aide et de soins à domicile et certaines structures intermédiaires. Ces projections ont suscité un vif intérêt. Au cours du second semestre, elles ont été présentées et discutées au sein de diverses instances. Plusieurs cantons ont par la suite demandé une estimation de leurs propres besoins à l'aide du nouveau modèle de l'Obsan.



Les logements protégés pour personnes âgées sont de plus en plus considérés comme une alternative possible aux EMS classiques. En complément aux travaux précédents, une enquête a été lancée en 2022 dans le but de recueillir des informations sur ce domaine encore mal couvert par les statistiques.

Professionnels de santé



Avec la mise en œuvre de l'initiative pour des soins infirmiers forts, les besoins de planification des ressources en personnel infirmier se sont accrus. Différents projets mandatés par les cantons ont pu être élaborés et un rapport sur le « <u>personnel de santé en Suisse centrale</u>.» a été publié sur mandat de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé de Suisse centrale (ZGDK) et de l'organisation du monde du travail en santé XUND.

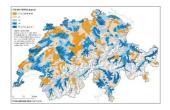
Dans le cadre du comité « Coordination de la formation postgrade des médecins », l'Obsan a élaboré ces dernières années un modèle de simulation pour déterminer

les <u>effectifs et besoins futurs en médecins spécialistes</u> en Suisse. Un premier rapport avec des calculs pour quatre spécialités, accompagnés de recommandations du comité, a été publié en 2022. En juin 2023, des calculs seront publiés pour d'autres spécialités.



Les taux de couverture régionaux par spécialité servent de base aux cantons pour fixer les <u>nombres</u> <u>maximums de médecins dans le secteur ambulatoire</u>. Sur mandat de l'OFSP et en collaboration avec le

bureau BSS Volkswirtschaftliche Beratung, l'Obsan a réalisé un rapport qui décrit la méthodologie et présente les taux de couverture régionaux calculés pour plus de 30 spécialités médicales. Le rapport a été publié en novembre en même temps que l' « Ordonnance du DFI sur la détermination des taux de couverture régionaux par discipline médicale dans le domaine ambulatoire ».



L'accès aux soins médicaux est un critère important de l'adéquation des soins par rapport aux besoins. L'Obsan a développé une méthode d'analyse de l'accès aux soins et l'a publiée dans un rapport <u>Différences régionales dans l'accès aux soins médicaux</u> en prenant l'exemple de la médecine générale.

Système de santé

La détermination des besoins futurs en réponse aux exigences de la planification hospitalière reste une activité centrale de l'Obsan. Ainsi, en 2022, des mandats ont été réalisés pour 12 cantons. Pour ce qui concerne la médecine hautement spécialisée, cinq domaines ont été traités sur mandat de la CDS, dont deux ont été achevés. En outre, des cockpits ont été fournis à 15 cantons pour les aider à analyser les données des patients ambulatoires des hôpitaux (PSA).

Pour l'étude « <u>Les hôpitaux suisses durant la pandémie Covid-19 »</u>, la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW) a étudié, sur mandat de l'Obsan, les effets de la pandémie sur le nombre de traitements stationnaires.



Dans le cadre de l'« International Health Policy Survey» de la fondation Commonwealth Fund, les <u>médecins de premiers recours</u> ont été interrogés en 2022. L'Obsan a analysé les données sur mandat de l'OFSP, la publication a eu lieu mi-février 2023.

Les travaux en vue de la relance de <u>l'Atlas suisse des services de santé</u> battent leur plein. Un <u>article</u> dans la revue « Research in Health Services and Regions » rend compte du projet. La publication de l'Atlas dans le cadre d'un événement « go-live » est prévue pour début avril 2023. Plus de 100 indicateurs et environ 230 aspects différents seront présentés sur cette plateforme, dont des thèmes tels que les taux d'intervention dans les domaines stationnaire et ambulatoire, mais aussi des indicateurs en rapport avec les médicaments (vaccinations, résistance aux antibiotiques, etc.).

Santé psychique

La mise en place d'une meilleure base de données reste au cœur des travaux dans le domaine de la santé psychique. Sur mandat de l'Obsan, l'OFS a réalisé entre septembre et novembre 2022 une enquête Omnibus sur la santé psychique. Les résultats de cette enquête devraient être disponibles à partir de mai 2023.

Au cours de l'année, deux bulletins réalisés sur mandat de l'OFSP ont été achevés et publiés. Dans le premier, l'Obsan s'intéresse aux <u>médicaments psychotropes en Suisse</u> et analyse les quantités remises, les coûts, les caractéristiques des consommateurs et prescripteurs. L'accent est mis sur le secteur des soins ambulatoires.



Dans le second bulletin, les <u>chiffres clés</u> actualisés donnent, à l'aide de quelques indicateurs, un aperçu de la santé psychique de la population, du recours aux services de soins et des coûts des traitements. Sur fond de Covid-19, les analyses ont été approfondies. Pour la première fois, les chiffres clés comprennent des données à l'échelle nationale sur les hospitalisations pour cause de tentatives de suicide présumées.

Coûts et financement



Le transfert du secteur stationnaire vers le secteur ambulatoire (l'ambulatoire avant le stationnaire AvoS) représente toujours un potentiel d'économies et de gain de qualité. Depuis 2020, l'Obsan effectue, sur mandat de l'OFSP, un monitorage des groupes d'interventions devant être réalisées en ambulatoire suite à l'introduction d'une liste fédérale. Les résultats de cette 3e année de monitorage ont été transmis à l'OFSP et les deux indicateurs de l'Obsan ont été actualisés fin 2022. Le monitorage se poursuivra jusqu'en 2025. Parallèlement, 15 cockpits AvoS ont été livrés pour faciliter le suivi de cette mesure par les cantons.

Enfin, la liste des interventions qui pourraient potentiellement être réalisées en ambulatoire utilisées en Allemagne a été transposée au codage suisse et analysée en termes de type d'interventions, de volumes et de proportion de prestations déjà réalisées en ambulatoire. Les résultats seront publiés dans le courant de l'année 2023.

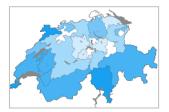
Rapports sur la santé

Deux publications (rapport et bulletin) sur les <u>déficiences auditives et visuelles</u> ont abordé plus en détail leur incidence dans la population suisse. L'étude réalisée par le bureau BASS sur mandat de l'Obsan est basée sur l'Enquête suisse sur la santé (ESS) et sert de base d'information pour la santé publique.



La prochaine édition du rapport national sur la santé (RNS) sera publiée en 2025 et sera consacrée spécifiquement au thème « Santé psychique, prise en charge, prévention et promotion » (titre provisoire). L'Obsan a élaboré le concept général du RNS en collaboration avec le Core-Team et a échangé des idées sur le contenu, la structure et la forme du futur rapport.

Monitorage par indicateurs



En ce qui concerne les <u>indicateurs de monitorage</u>, l'accent a été mis sur la mise à jour des indicateurs existants. Le <u>Système de monitorage des Addictions et des Maladies non transmissibles (MonAM)</u> de l'OFSP a été régulièrement actualisé et complété par quatre nouveaux indicateurs. Actuellement, 113 indicateurs sont disponibles.

Centre clients

En 2022, les cantons étaient toujours des mandants importants : désormais 19 cantons ont conclu un contrat-type avec l'Obsan et quatre cinquièmes des 84 mandats traités ont été confiés par les cantons. En 2022, 13 mandats ont été traités pour la Confédération, ce qui a donné lieu à quatre publications.

Mandats de clients 2022							
		Mandats d'analyse	dont terminés	dont publiés			
Mandats	de l'année précédente	15	10	5			
	nouveaux	69	58	0			
	total	84	68	5			
Mandataires	cantons	71	62	1			
	offices fédéraux	13	6	4			
	autres institutions	0	0	0			

Exemples de mandats

- Bases statistiques pour la planification des soins de longue durée pour les cantons de Lucerne, Soleure, Schwyz et pour la ville de Berne
- Séjours en clinique psychiatriques dans les villes suisses, sur mandat des cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne
- Analyse du nombre de curetages dans le canton du Tessin
- Étude de faisabilité et concept pour un rapport sur l'équité en matière de santé, sur mandat de l'OFSP

L'équipe

En 2022, l'Obsan comptait 21 <u>collaboratrices et collaborateurs</u>, dont une apprentie, occupant 17,1 postes équivalents pleintemps (état en décembre 2022).

Après une codirection ad interim de quatre mois, Marcel Widmer a été nommé nouveau directeur de l'Obsan à partir du 1er mai 2022. Marcel Widmer est un collaborateur de longue date de l'Obsan, il fait partie de l'équipe de direction depuis 2012 et assurait depuis 2017 la suppléance partagée de la direction de l'Obsan avec Sonia Pellegrini, qui continue d'exercer la fonction de directrice suppléante de l'Obsan.

Financement

Contributions au financement de l'Obsan de 2020 à 2022 en francs							
		2020	2021	2022			
Fonds propres (OFS)	Crédits de biens et services	422'757	528'156	470'417			
	Financement de base*	1'400'000	1'400'000	1'400'000			
	Total fonds propres	1'822'757	1'928'156	1'870'417			
Fonds de tiers (liés)	Cantons** (avec contrat-type ou contrat de prestations)	1'210'887	975'555	1'292'440			
	Autres offices fédéraux	428'771	394'822	506'450			
	Autres institutions	4'300	21'889	0			
	Total fonds de tiers	1'643'958	1'392'266	1'798'890			
Total		3'466'715	3'320'422	3'669'307			

^{*} Estimation

Projets en cours

Voici les thèmes sur lesquels l'Obsan travaillera en 2023 : Projets en cours.

^{**} y c. les villes